

Mardi 5 juillet 2011

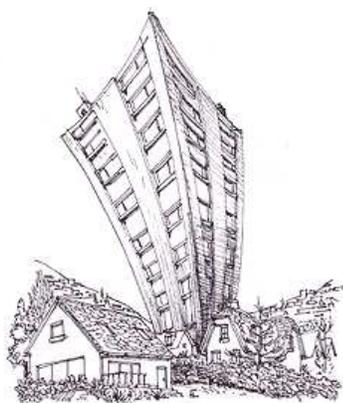
Mensonges, mensonges et toujours des mensonges!

J'évoquais récemment dans un précédent article sur mon blog, le projet de Philippe Doucet de construire 19 maisons sur le terrain de tir à l'arc en évoquant les volte face mensongères à répétition du Maire d'Argenteuil.

Comme le faisait très justement remarquer un commentaire sur mon blog, si l'on prend un terrain de 150M2 par maison avec un garage, ces constructions seront inévitablement en hauteur et collées les unes aux autres. Pour attester de cela, on peut tout simplement se référer aux précédentes constructions du promoteur, visiblement habitué à construire des maisons jumelées, sans aucun espace, et souvent avec l'inexistence de jardin privatif remplacé par un espace commun.

Les habitants des Coteaux dont je fais partie refusent très clairement ces constructions!

COTEAUX :



NON AU BETON !

J'étais d'ailleurs présent hier soir, avec un grand nombre de résidents du quartier, à la réunion d'information qui se déroulait à l'école Notre Dame. **Le Maire s'est fait vertement, mais très justement apostropher au sujet de ces 19 pavillons. Il a d'ailleurs été qualifié par les personnes de "menteur"** devant les mensonges qu'il a osé asséner durant les réunions précédentes. Ces personnes n'ont d'ailleurs pas hésité à mettre le Maire face aux écrits qu'il avait produit concernant ce terrain :

- Décembre 2010 : « je transfère l'école Notre Dame sur le terrain du Tir à l'Arc et construis 7 à 8 maisons sur le reste du terrain ». Philippe DOUCET, réunion publique à l'école des Coteaux.

- Février 2011 : « je divise le terrain du Tir à l'Arc en deux parties : 4000m2 pour l'école Notre Dame, 4000m2 pour la construction de 7 à 9 maisons ». Philippe DOUCET, réunion publique à l'école Notre Dame.

- 15 juin 2011 : « je déménage le Tir à l'Arc pour un coût de 425 000 euros et je construis le même nombre de maisons que prévu ». Philippe DOUCET, réunion publique à l'école des Coteaux.

- 22 juin 2011 : « je demande au Conseil Municipal l'autorisation de vendre 3500m2 du terrain du Tir à l'Arc pour y construire 19 maisons ». Philippe DOUCET ordre du jour du Conseil municipal du 22 juin 2011.

M. Doucet, face à la colère des habitants, s'est enfoncé de plus en plus dans ses contradictions, en concluant par une phrase mémorable démontrant bien l'absence de confiance que l'on peut avoir envers lui :

"Ce que j'ai écrit ce n'est pas la Bible!"

J'espère très fortement que le recours que j'ai entamé avec mon équipe auprès du Tribunal Administratif pour annuler le PLU modifié de M. Doucet et approuvé par son équipe municipale, pourra aboutir afin de stopper cette la folie bétonneuse du Maire d'Argenteuil!

Par Georges Mothron

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)